



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E87323

VALABLE JUSQU'AU 20/10/2026

ÉDITÉ LE

28/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2010

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 12/11/2020
8 000

Raison sociale : C.C.S. KERAMBRUN - LE MOIGNE

25 ROUTE DE TREBEURDEN
22300 LANNION

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC 2010 B 275

Téléphone : 02 96 37 02 13

Fax :

Portable : 06 99 18 80 45

Siret : 521 376 855 00024

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5044814

Site Internet : www.facebook.com/p/ccs-kerambrun-le-moigne-sarl-10006415767

E-mail : ccskerambrunlemoigne@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000011336914704

Responsabilité légale :

LEMOIGNE ARNAUD GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011336914704

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/07/2025

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	18/04/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	18/04/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	25/09/2024
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	18/04/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	18/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	18/04/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	18/04/2024
o Ventilation mécanique	18/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.